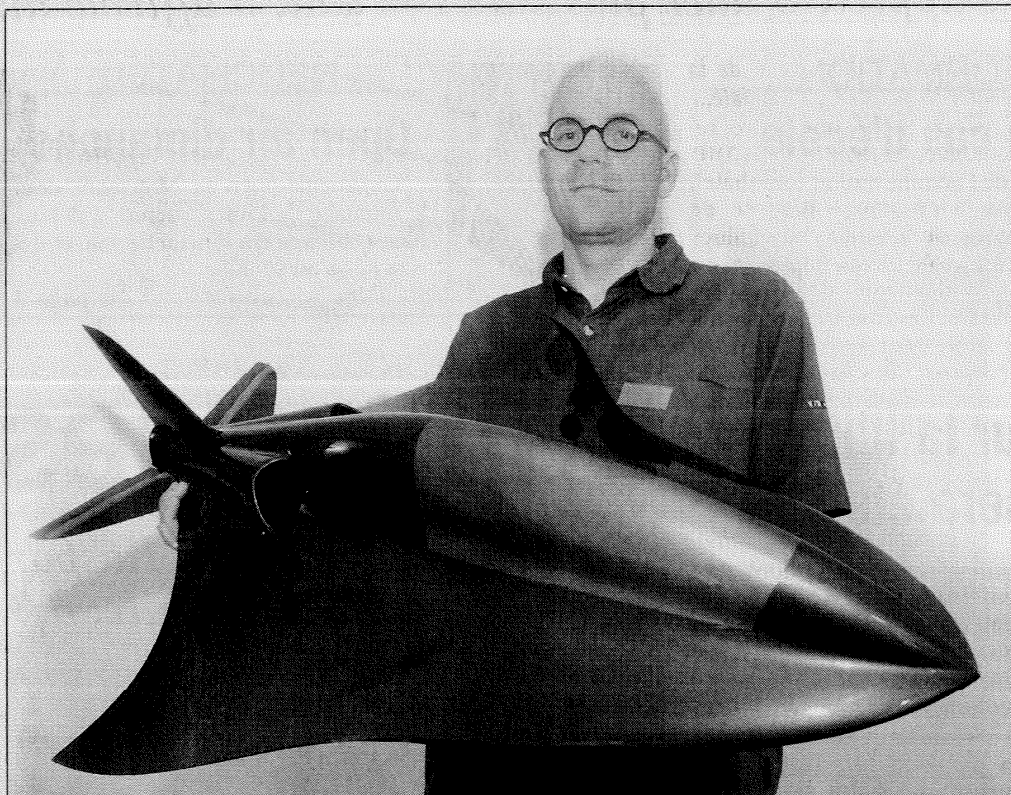


# Brevets pour préparer demain

Neuchâtel ■ *La propriété intellectuelle occupe le quotidien de Patents & Technology Surveys*



Cet engin futuriste vole bel et bien. Le concept est protégé par un brevet décroché grâce aux services de P & TS.

PHOTO MARCHON

Par  
**Stéphane Devaux**

Qu'ont en commun un avion profilé comme un poisson, une montre réversible à deux cadrans et un chargeur solaire grand comme un parapluie pliable? Ces inventions ont toutes été brevetées par l'entreprise neuchâteloise P & TS. Une société en pleine expansion: de deux personnes à sa fondation en 1998, elle a passé à onze collaborateurs. Largement de quoi justifier le déménagement dans de nouveaux locaux, inaugurés cette semaine au cœur même de Neuchâtel.

Patents & Technology Surveys – c'est son nom – aide des entreprises à obtenir des brevets, des designs et des marques, soit tout ce qui touche à la propriété intellectuelle. Son domaine d'investigation touche principalement à la microtechnique, l'électronique et le software, précise Christophe Saam. Ingénieur

en électricité, le directeur et fondateur de la société a travaillé pendant quatre ans auprès de l'OEB (Office européen des brevets), à Berlin.

En 2002, P & TS a étudié plus de cent inventions, dont soixante ont fait l'objet d'une demande de brevet, déposée par la société elle-même (pour la Suisse et l'Europe) ou via un réseau de correspondants dans plus de 65 pays sur les autres continents. «Les inventeurs eux-mêmes ignorent souvent qu'ils ont créé quelque chose qui mérite d'être breveté», note Christophe Saam, dont l'entreprise entretient des relations suivies avec les instituts de recherche et de développement.

## Pour baroudeurs

Depuis mardi, P & TS, qui exerce environ 80% de ses mandats avec des entreprises suisses (PME, start-up, mais aussi grandes entreprises), propose un site internet ([www.propis.com](http://www.propis.com), accessible sous forme d'abonnement),

qui regroupe une information très ciblée en fonction des secteurs d'activités.

Ainsi sur l'avion-poisson de Konrad Schafroth. Volera-t-il un jour à taille réelle, son «Smartfish»? A l'heure actuelle, cette sorte de croisement entre un poisson plat et un engin dessiné par Edgar P. Jacobs est un modèle réduit en fibre de carbone. Le prototype n° 9 fend l'air à près de 200 km/heure. Le vrai pourrait, selon son inventeur, atteindre 900 km/heure...

De même, pour la cellule photovoltaïque brevetée pour la société locloise VHF-Technologies, protégée par un morceau de tissu qu'on roule et qu'on glisse sans problème dans un sac. Ce chargeur pour téléphone portable aurait de quoi séduire toute une clientèle, randonneurs, baroudeurs, ou, mieux, membres d'ONG en mission.

Deux exemples prouvant qu'un brevet, ça peut être très concret... /SDX

PAQUET FISCAL

## Le Conseil d'Etat soutient le référendum

Mesures d'allègements fiscaux adoptées par les Chambres fédérales: le Conseil d'Etat neuchâtelois entre dans l'arène! Hier, le gouvernement cantonal a décidé de «proposer au Grand Conseil d'exercer le droit de référendum cantonal prévu dans la Constitution fédérale» contre cet objet.

Par conséquent, il demande au groupe socialiste au Grand Conseil de retirer le projet de décret qu'il avait déposé sur ce même sujet. Dans un communiqué publié hier, il fait savoir qu'il présentera un rapport au Grand Conseil pour la session des 30 septembre et 1er octobre. La semaine dernière, les radicaux ont déjà laissé entendre qu'ils s'opposeraient au mouvement référendaire.

Selon une première estimation, les incidences financières de ce train de mesures s'élevaient, pour le canton de Neuchâtel, à 13 millions pour le volet familial, et ce dès 2004. Concernant l'imposition de la propriété du logement, le changement de système (suppression de la valeur locative dès 2008) occasionnera une perte de l'ordre de 20 millions de francs. A ce montant s'ajouteront les pertes subies par les communes.

A ce jour, rappelle le Conseil d'Etat, sept gouvernements cantonaux ont adopté une attitude identique à Neuchâtel. A savoir Fribourg, Valais, Vaud, Argovie, Zurich, Obwald et les Grisons. Saint-Gall, Soleure et Berne ont déjà décidé de soutenir le référendum. Il faut que huit cantons au moins s'associent à la démarche d'ici fin octobre pour que le paquet fiscal soit soumis au vote populaire. Il s'agirait alors d'une première, cet outil n'ayant jamais été utilisé depuis son introduction en... 1874! /SDX